

Encéphalopathie des cervidés (EC)

- L'ACIA a une politique d'éradication de l'EC qui exige la destruction de tous les cervidés d'élevage exposés, y compris les cervidés exposés provenant d'installations infectées au cours des 36 mois précédents. Les cervidés qui ont quitté les installations infectées depuis plus de 36 mois mais moins de 60 mois, sont sous surveillance. La Loi sur la santé des animaux prévoit une indemnisation pour les animaux détruits et les coûts relatifs à leur élimination.
- La Manitoba Wildlife Federation et la Manitoba Big Game Trophy Association appuient ces mesures et encouragent leurs membres à prélever et à soumettre des échantillons de cerfs et de wapitis.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec l'un des ministères ou des organismes suivants :

Conservation Manitoba
Tél. : (204) 945-6784

Sans frais : 1 800 214-6497

www.gov.mb.ca/cwd (Site en anglais)

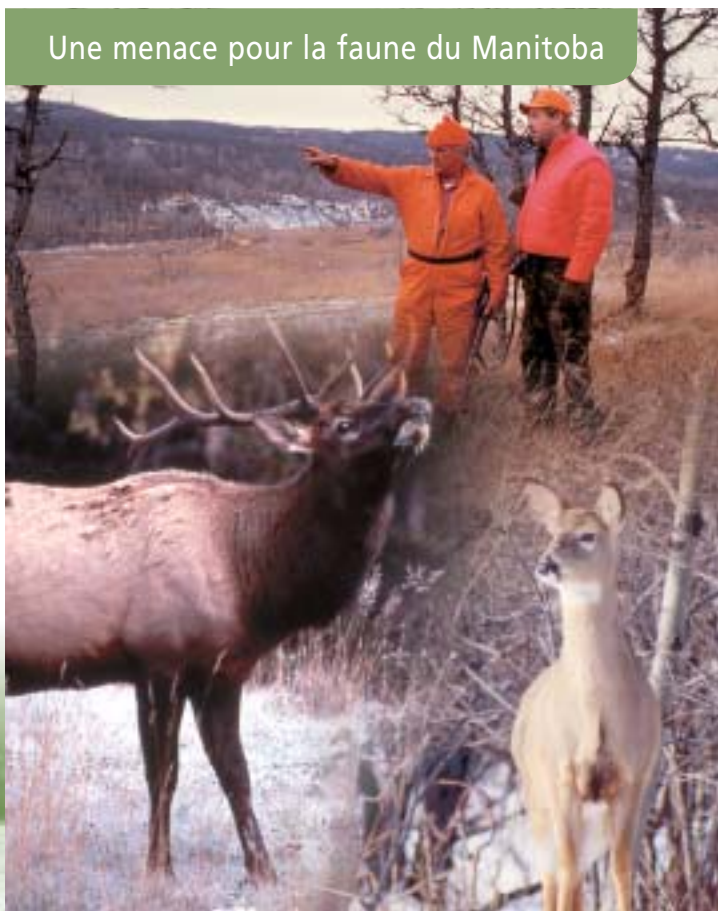
Agriculture et Alimentation Manitoba
www.gov.mb.ca/agriculture

Agence canadienne d'inspection des aliments
www.inspection.gc.ca
(Mots-clés de recherche : encéphalopathie)

Manitoba Wildlife Federation
www.mwf.mb.ca/dealingCWD.htm (site en anglais)

Manitoba Big Game Trophy Association
www.mbgta.org (site en anglais)

Une menace pour la faune du Manitoba



Qu'est-ce que l'EC?

L'EC (encéphalopathie des cervidés) est une maladie neurologique fatale chez les cerfs et les wapitis. Elle appartient à un groupe de maladies appelées encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST). Les EST ont tendance à être des maladies spécifiques d'espèces qui, selon les scientifiques, ne sont pas, pour la plupart, naturellement transmissibles aux autres espèces.

Quelles sont les autres maladies similaires de type EST?

En plus de l'EC, les autres EST animales incluent les suivantes :

- la tremblante du mouton chez les moutons domestiques;
- l'encéphalopathie bovine (EBS) ou maladie de la vache folle chez les bovins;
- la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), une maladie chez les humains, que l'on retrouve dans le monde entier.

Quels sont les symptômes de la maladie chez les cerfs et les wapitis?

Les cerfs et wapitis atteints ont un comportement anormal accompagné d'une perte de poids progressive. À des stades avancés de la maladie, on observe chez les animaux touchés les signes suivants : perte de poids extrême, comportement répétitif, somnolence, manque de coordination, affaissement de la tête et des oreilles, tremblements, salivation excessive, ainsi que soif et miction accrues.

Est-ce que l'EC est transmissible aux humains?

Il n'y a aucun cas connu de personne ayant contracté cette maladie. Selon les recherches, celle-ci n'est transmissible ni aux humains, ni aux animaux familiers ni aux autres animaux d'élevage. Bien qu'on la comprenne mieux, cette maladie est encore inconnue, et les recherches se poursuivent activement à son sujet.

Comment l'EC est-elle transmise?

La méthode exacte de transmission n'a pas encore été déterminée. Toutefois, selon certaines recherches, la maladie pourrait se transmettre d'animal en animal par des contacts directs ou à la suite de la contamination des aliments, de la terre et des sources d'eau par de la salive, de l'urine ou des excréments d'animaux infectés.

Comment établit-on le diagnostic de l'EC?

À l'heure actuelle, il n'existe encore aucun test de laboratoire permettant de dépister l'EC chez des sujets vivants. Le diagnostic est établi grâce à des examens microscopiques du cerveau et d'autres tissus d'animaux morts.

Où a-t-on détecté l'EC?

Aucun cas d'EC n'a été détecté au Manitoba. L'EC a été signalée chez des wapitis d'élevage en Saskatchewan et en Alberta, et chez des cerfs de Virginie en Alberta. Elle a également été observée chez des cerfs muets et des cerfs de Virginie sauvages dans l'ouest de la Saskatchewan. Dans de nombreux États du Midwest des États-Unis, l'EC a été diagnostiquée chez des cerfs et des wapitis d'élevage et sauvages.

Protéger
et gérer
notre avenir

Manitoba 
Bâtir l'avenir





Est-ce que la viande d'un cerf ou d'un wapiti infecté peut être consommée par des humains?

L'OMS (Organisation mondiale de la Santé) a indiqué, après étude des recherches effectuées, qu'il n'y avait à l'heure actuelle aucune évidence de la transmission de l'EC aux humains. Toutefois, elle recommande de ne consommer aucun produit provenant d'animaux reconnus comme ayant été infectés par une EST.

Est-ce que l'on peut consommer de la viande de cerfs et de wapitis chassés au Manitoba?

Oui, la consommation de cette viande n'est pas dangereuse. Toutefois, les chasseurs doivent suivre les précautions générales recommandées (voir ci-dessous).

Précautions générales que les chasseurs doivent suivre.

Il est interdit aux chasseurs de tirer sur un animal qui paraît malade.

Il leur est recommandé :

- de porter des gants de caoutchouc lorsqu'ils débitent les carcasses sur place;
- d'éviter de manipuler le cerveau, les yeux ou la moelle épinière des animaux abattus, et de minimiser cette manipulation;
- de désosser la carcasse, mais d'éviter de couper la colonne vertébrale;

- de nettoyer à fond les couteaux à l'eau chaude et au savon;
- de se laver les mains à l'eau chaude et au savon.

Que devez-vous faire si vous voyez un cerf ou un wapiti présentant les symptômes de l'EC?

Veillez prendre en note l'emplacement exact de l'animal et vous mettre en rapport avec le bureau de district de Conservation Manitoba le plus proche.

Conservation Manitoba ira chercher les cerfs ou wapitis sauvages qui paraissent malades et qui présentent des signes d'infection à l'EC, et effectuera des tests sur ces animaux.

Si vous tuez un cerf ou un wapiti qui est malade et extrêmement maigre, **NE** débitez **PAS** l'animal sur place. Attachez votre étiquette d'identification sur l'animal, et communiquez avec le bureau de district de Conservation Manitoba le plus proche. Les chasseurs qui remettent un animal malade ou anormal dans le cadre de ce programme de surveillance des maladies auront droit à un permis de remplacement gratuit.

Que fait Conservation Manitoba pour s'occuper de l'EC?

Détection :

- Surveillance et administration de tests en ce qui concerne les cerfs et les wapitis abattus par des chasseurs le long des frontières de la Saskatchewan et des États-Unis, jusqu'à et y compris la Swan River Valley. Les résultats des tests peuvent prendre jusqu'à cinq mois avant d'être connus, et seuls les chasseurs dont les échantillons sont positifs en seront avisés.



Prévention :

- Imposition d'un moratoire sur l'importation des cervidés indigènes ou exotiques (c.-à-d., tous les membres de la famille des cerfs), qui risquent de propager l'EC.
- Promulgation d'une interdiction visant la possession de parfums et d'autres substances contenant de l'urine, des matières fécales, de la salive ou des glandes odoriférantes de cervidés.
- Il est interdit d'introduire au Manitoba un cervidé tué dans un autre territoire, une autre province ou un autre pays, et auquel on n'a pas retiré au préalable la tête, le cuir, les sabots, les glandes mammaires, les entrailles, les organes internes et la colonne vertébrale. Ces parties doivent rester sur le lieu où l'animal a été tué. Par contre, il est permis de faire entrer au Manitoba les bois ainsi que la plaque osseuse sur laquelle ceux-ci sont fixés et qui a été retirée du crâne, à condition que tout le cuir et tous les tissus en aient été enlevés et que la plaque osseuse et la base des bois aient été désinfectées avec une solution ne contenant pas moins de deux pour cent de chlore. Il faut placer la peau du cou et la peau verte qui ont été dépouillées des animaux dans un contenant étanche scellé afin de veiller à ce qu'aucun fluide, tissu ou poil ne puisse s'en échapper. Après ce procédé, il est possible d'introduire ces peaux au Manitoba si elles sont livrées, dans les cinq jours, à un taxidermiste ou à un établissement autorisé afin qu'il en effectue le tannage chimique.
- Ces restrictions s'appliquent à tous les chasseurs, y compris ceux des Premières Nations.

Résultats positifs :

- Si un cervidé sauvage ou en captivité est positif, Conservation Manitoba, en coopération avec Agriculture et Alimentation Manitoba et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), prendra des mesures de rétention et d'éradication.

Pourquoi est-il si important que les chasseurs participent au programme de surveillance des maladies?

Les chasseurs jouent un rôle essentiel dans la gestion de la faune. Sans leur coopération, Conservation Manitoba ne serait pas en mesure de prélever un nombre adéquat d'échantillons de cerfs ou de wapitis pour les tests.

Que font les autres organismes?

- Agriculture et Alimentation Manitoba, en coopération avec l'ACIA, a mis sur pied un programme obligatoire de surveillance de l'EC chez les wapitis d'élevage. Tout wapiti en captivité qui est mort doit faire l'objet d'une autopsie et également être soumis à un test de dépistage de l'EC s'il est âgé de douze ans ou plus.
- Depuis 1997, Agriculture et Alimentation Manitoba a interdit l'importation de wapitis d'élevage au Manitoba.

